

COMMUNIQUE DE PRESSE

CFDT AIR FRANCE

04/09/2009

L'activité de la compagnie Air France au cours des derniers mois a été présentée au Comité Central d'Entreprise au cours d'une réunion extraordinaire ce 4 septembre 2009.

Compte tenu du contexte économique difficile, Air France a engagé une stratégie de baisse significative de ses capacités dans l'activité passage de l'ordre de 5%. **Par ailleurs, la compagnie prépare une refonte de son réseau moyen-courrier tant en termes de réseau que de produit.** La décision de modifier en profondeur le modèle économique du moyen-courrier et court-courrier nous inquiète particulièrement sur la poursuite du modèle social.

En ce qui concerne l'activité cargo, très affectée par la décroissance forte des échanges mondiaux, une restructuration est en cours et s'accompagne d'une baisse d'activité beaucoup plus soutenue (de l'ordre de 15%).

Pour s'adapter à ces baisses d'activité, la compagnie a fait part au CCE de la mise en œuvre d'un projet de plan de départs volontaires.

Pour la CFDT nous prenons acte de la décision de la Direction Générale d'engager un Plan de Sauvegarde de l'Emploi basé sur du volontariat. **Le calendrier et les modalités de ce plan, de l'ordre de 1 500 postes de personnels au sol, feront l'objet de concertations dès la semaine prochaine.** Une présentation du projet de plan de départs volontaires aura lieu lors de la session du Comité Central d'Entreprise du 21 octobre. La Direction n'a pas fait état du nombre de Personnel Navigant Commercial (hôtesses et stewards) concernés. La clause de l'accord PNT sur la sauvegarde de l'emploi, a également été activée par la Direction.

La CFDT prendra toutes ses responsabilités afin que nos 3 priorités s'imposent : **une stratégie de groupe, la défense de l'emploi et le maintien du modèle social actuel d'Air France.**

Les Représentants Syndicaux CFDT au CCE AIR France
Gilles Nicoli et Cyril Jouan